

SCI BF FRANCE TOULOUSE
Société Civile Immobilière
au capital de 4.360.500 Euros
Siège social : 6, Place de la Madeleine
75008 Paris

RCS PARIS 483 338 620

RAPPORT DE GESTION
DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2016

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur qui ont, en outre été tenus à votre disposition au siège social dans le délai fixé par l'article 41 du décret du 3 juillet 1978.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice clos le 31 décembre 2015 est le onzième exercice de la Société.

La Société a réalisé un chiffre d'affaires de 7.777.087 € au cours de l'exercice écoulé contre un chiffre d'affaire de 7.720.756 € au cours du précédent exercice.

La société a continué à donner à bail les immeubles dont elle est propriétaire.

La Société a finalisé les formalités relatives à la vente au Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine de plusieurs parcelles de terrain lui appartenant sur la commune de Blagnac.

Comme lors du précédent exercice, aucun salarié n'a été employé au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Au cours de l'exercice écoulé, le total des produits d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 7.777.091 € contre 7.720.758 € cours du précédent exercice.

Les charges d'exploitation ont atteint 4.819.720 € au terme de l'exercice écoulé contre un montant de 4.732.794 € au cours de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est par conséquent positif, s'élevant à 2.957.371 €, soit en baisse par rapport au résultat de 2.987.964 € à la clôture de l'exercice 2014.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de (2.258.956) € résultant de 0 € de produits financiers pour 2.258.956 € de charges financières, il est par conséquent positif et s'élève à 698.415 € contre 676.139 € au 31 décembre 2014.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel nul,
- d'un impôt sur les sociétés nul,

l'exercice clos le 31 décembre 2015 se solde par un bénéfice de 698.415 € contre un bénéfice de 681.482 € au 31 décembre 2014.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 698.415 € que nous vous proposons d'affecter au compte Report à Nouveau qui s'élèverait ainsi à (8.623.249) €.

- Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il sera demandé à l'Assemblée Générale de prendre acte de ce qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices de la Société.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

SITUATION DES MANDATS

Nous vous précisons qu'aucun mandat n'arrive à expiration à l'issue de la présente consultation.

INFORMATIONS SUR LES DETTES FOURNISSEURS :

Dans le cadre de la mise en place de la Loi sur la Modernisation Economique (LME) et en application des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau ci-après, le comparatif de la décomposition à la date du 31 décembre 2014 d'une part et du 31 décembre 2015 d'autre part, du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance.

J = 31/12 (Eur x 1)	Dettes échues à la clôture	Echéances à J+15	Echéances entre J+30	Echéances entre J+45	Dettes non échues	Total
Total fournisseurs 31.12.2014	28.658				86.832	115.490
Total fournisseurs 31.12.2015	19.377				461.660	481.037

PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société va continuer de gérer les biens immobiliers dont elle est propriétaire.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

